

## Témoignage

# Une expérience traumatisante !

**Courant 2020 arrive à mon cabinet une lettre en recommandé de santésuisse, intitulée « Statistique factureurs 2018 – Avertissement. Contrôle de l'économicité de votre pratique », avec une dizaine de pages d'annexes de chiffres et textes de lois incompréhensibles, pour une bonne partie en allemand. Les bras m'en tombent. Je suis accusé par santésuisse de « surfacturer » comparé au groupe contrôle. Me voilà devenu un « voleur de la société ».**

## Demande de rembourser un montant astronomique !

Médecin de premier recours installé en cabinet depuis belle lurette, féru d'éthique et de déontologie, suivant beaucoup de patient-es avec troubles anxieux qui nécessitent du temps d'écoute et qui ne souhaitent pas consulter un-e psychiatre, me voilà tout ébranlé. Mon Dieu, qu'ai-je donc fait de faux ? Qui suis-je devenu ?

A leur demande justificative, je leur répons par une lettre de deux pages expliquant ma pratique, la patientèle particulière, etc. Réponse de leur part, en trois lignes : « Les statistiques 2019 seront disponibles sous peu, nous les analyserons... ». Comment puis-je changer ma pratique (à leur demande) pour 2019 alors que nous sommes déjà à fin 2020 ?

Rebelote deux ans plus tard, cette fois de manière très accusatrice et suspicieuse, me demandant de leur rembourser une somme à six chiffres pour 2020, soit plus que ce que j'ai gagné cette année-là. Ils émettent toutefois un doute (ouf) : peut-être que cela résulte d'une pratique particulière. Je suis donc « invité » à un « entretien » deux mois plus tard pour me justifier.

## Un entretien qui frise l'intimidation

Tremblant comme un condamné à mort arrivant à l'échafaud, ayant perdu cinq kilos de stress et d'insomnie, mon sentiment d'imposteur grandit à vue d'oeil. Perdant tout repère de ce qu'est une pratique, je me retrouve devant trois employés de santésuisse pour me justifier. Après deux heures, trois litres de sueur, mes « juges » considérant finalement que je ne pratique pas tout faux, je suis « libéré ».

A noter qu'ils m'ont aussi accusé de prescrire trop de physiothérapie. Déclarant que dorénavant je « délèguerais » aux spécialistes sans essai préalable de résoudre certains maux par des séances de physiothérapie, ce qui augmentera les coûts totaux, ils m'enjoignent finalement à ne pas le faire. Sortant alors une autre statistique de leur chapeau magique, ils m'informent qu'en fait... je ne suis pas plus cher que les autres ! Comme quoi, on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, selon la manière dont on les analyse. Et on peut facilement intimider, accuser, démotiver, écœurer les médecins qui croulent sous le travail pour essayer de soigner la population.

Cela s'est (pour le moment...) soldé par une gentille lettre me remerciant de « l'aimable » entretien permettant d'expliquer mon cas et la spécificité de ma pratique, tout en concluant qu'« ils me tiennent à l'oeil » ! Advienne que pourra, vive la retraite !

Médecin généraliste  
Nom connu de la rédaction